

Des huissiers sur les chantiers « pose de Linky »???????

<https://www.ladepeche.fr/article/2017/11/20/2688377-electricite-air-apres-plainte-enedis-contre-membre-collectif-stop-linky.html>

A l'issue de la réunion de concertation, jeudi, à la sous-préfecture de **Villeneuve-sur-Lot**, entre services de l'État, Enedis (ex-ErDF), municipalité de Villeneuve, et opposants au fameux compteur intelligent « Linky, en cours de déploiement actuellement, les rapports étaient, officiellement, à l'apaisement.

« On est joyeux, mais toujours pas apaisés », tempérait cet après-midi, peu avant 16 heures, Françoise Lenoble, membre du collectif Stop Linky. « Pas apaisés car l'un de nos camarades, Lionel Billechelaud, a été convoqué au commissariat pour y être entendu : Enedis a porté plainte contre lui pour des menaces qu'il aurait proféré à l'encontre d'un « poseur » de compteur. Ce qui est totalement faux ! »

"Pression d'Enedis sur les opposants"

Un autre membre du collectif expliquait un peu avant, que, présent aux côtés de Lionel Billechelaud le 9 novembre, jour de la manifestation devant l'hôtel de ville, ils s'étaient rendus sur les lieux d'un chantier de changement de compteurs : « Il y avait un technicien qui désignait Lionel en disant qu'il l'avait menacé. Comme il y avait un **huissier d'Enedis sur place**, j'ai demandé au technicien de venir pour qu'il confirme ses dires, devant l'huissier. Il a tourné les talons. On a appris ensuite que nous étions filmés et enregistrés. »

Pour les membres du collectif, cette plainte, « la première en France », est l'illustration de la « pression que met Enedis sur les opposants : ils envoient un message. » François Lenoble et ses amis « regrettent que les revendications d'arrêt provisoire des installations », de « remise en place des anciens compteurs pour les gens qui n'étaient pas d'accord de changer » et de « non-pose chez les propriétaires qui refuse Linky », « soient balayées par Enedis d'un revers de main » : « On voit bien qu'il n'y a en réalité aucune volonté de concertation et d'apaisement. »



Lors de leurs déplacements sur le terrain, Enedis demande aux entreprises de pose de **respecter la propriété privée et de ne pas entrer en conflit avec les clients qui s'opposeraient au remplacement de leur compteur.**